

et 24 juillet et le pianiste Jean-Paul Sévilla le 26 juillet.

Des oeuvres des compositeurs Chausson, Fauré, Debussy, Caplet, Ravel, Franck, Gounod, Bemberg, Duparc, Massenet, Hüe, Gaubert, Saint-Saëns, Roussel, Milhaud et Français sont inscrites au programme du Festival Ottawa.

### Améliorer la... (suite de la page 2)

recevoir une éducation à la vie familiale; – l'inquiétude face à l'avenir, qui est beaucoup plus grande chez les jeunes que dans la population en général (évidemment, ils sont préoccupés par la perspective du chômage, mais ils sont aussi très inquiets de la dégradation de l'environnement, de la situation critique des enfants dans d'autres parties du monde et de la menace d'une guerre nucléaire).

### Recommandations pour l'avenir

C'est pour apporter une réponse à ces problèmes que la Commission a formulé ses recommandations. Elle les a conçues en conformité avec les principes de la Déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies...

...L'Année de l'enfant a été un moment de réflexion; elle nous a permis d'analyser la situation des enfants au Canada. Toutefois, pour que cette Année ait des effets permanents et durables, il faut s'assurer que les besoins des enfants resteront au premier plan de nos préoccupations, que les nouvelles façons de percevoir les droits des enfants seront prises en considération dans la planification à long terme et que les recommandations précises préparées par la Commission seront appliquées. C'est dans ce but que nous formulons les recommandations suivantes. Nous recommandons:

– qu'un centre de référence sur la situa-

tion des enfants soit créé au sein du comité permanent de la Santé, du Bien-être et des Affaires sociales de la Chambre des communes;

– qu'un comité de mise en oeuvre, établi comme sous-comité du comité ci-haut mentionné, soit enjoint de recevoir les recommandations de la Commission canadienne de l'Année internationale de l'enfant et de veiller à ce qu'elles soient mises en application. Il pourrait s'agir d'un comité de mise en oeuvre formé de députés et de sénateurs ou encore d'un comité distinct du Sénat.

Reconnaissant que la plupart des décisions concernant les enfants sont prises par les gouvernements provinciaux et les administrations territoriales, nous remercions les premiers ministres des provinces et leurs homologues territoriaux pour l'appui qu'ils ont manifesté à la Commission pendant l'Année internationale de l'enfant, et nous les enjoignons de continuer à manifester cet appui en établissant des mécanismes qui assurent que leur gouvernement tiendra compte des recommandations contenues dans le *Programme national d'action pour les enfants* de la Commission. Ainsi nous recommandons:

– que les gouvernements provinciaux et les administrations territoriales établissent, là où il n'existe pas, un centre de responsabilité.

Pour tailler une place à l'enfance et à la jeunesse à l'intérieur du gouvernement fédéral, nous recommandons:

– qu'à l'intérieur de la composante administrative la mieux appropriée à cette fonction et ayant également un lien avec le Cabinet pour ce qui touche à l'élaboration des politiques, le gouvernement fédéral établisse un centre de responsabilité ayant le pouvoir d'étudier et de proposer des législations et des politiques ministérielles sur l'enfance (le coordonnateur de ce centre occupant le rang de sous-ministre).

Pour que les organismes non gouvernementaux puissent continuer à jouer un rôle important, en collaboration ou séparément, auprès des gouvernements, à tous les paliers, et qu'ils puissent continuer à proposer, défendre, évaluer et critiquer des programmes relatifs à l'enfance et à la jeunesse au Canada, nous recommandons:

– qu'un comité de coalition des organismes non gouvernementaux ou un comité de défense soit formé, pour assurer la poursuite des objectifs de la Commission canadienne pour l'Année internationale

de l'enfant, de façon à maintenir l'idéal et à poursuivre les buts de la Commission;

– que le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse facilite la création d'un tel comité permanent.

### Nouvelles brèves

Environnement-Québec a mis en place une équipe d'intervention d'urgence en cas de désastre écologique. L'équipe peut intervenir rapidement dans les cas où la qualité de l'environnement est menacée. Les spécialistes de cette équipe ont déjà été envoyés le long de la rivière Yamaska où des municipalités connaissent de graves problèmes d'eau potable.

M. Sandy Cameron a été élu chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse le 8 juin. M. Cameron succède à M. Gérald Regan, qui a quitté la politique provinciale pour continuer sa carrière politique sur la scène fédérale. M. Cameron est député à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse depuis 1973 et il a été ministre dans le cabinet Regan.

Trente-cinq réfugiés cubains sont arrivés à Toronto le 11 juin. Le Canada a promis d'en accueillir 300 en tout.

Le gouvernement fédéral et celui de la Nouvelle-Écosse ont signé dernièrement un accord aux termes duquel le gouvernement fédéral apportera une contribution de \$40 millions et la Province une de \$16 millions pour financer l'agrandissement de deux usines de pneus Michelin établies en Nouvelle-Écosse et la construction d'une troisième.

La lutte contre les pluies acides pourrait coûter au Canada un minimum de \$400 millions par année, soit quelque \$8 milliards d'ici la fin du siècle, a déclaré le ministre de l'Environnement à la Chambre des Communes, mais, a-t-il ajouté, il serait beaucoup plus coûteux de ne pas réagir du tout devant ce problème.

Cinq cent mille Québécois possèdent une langue maternelle autre que les deux langues officielles du Canada. L'on compte, dans cette province, 55 périodiques publiés en 17 langues. La presse ethnique est essentiellement concentrée à Montréal où un habitant sur quatre est né à l'étranger ou de parents étrangers. (Québec Hebdo).

Le ministre français de la Justice, M. Alain Peyrefitte, a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Montréal.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.